



# 1<sup>er</sup> Arçonnéen

« Les années nous viennent sans bruit » Ovide

## Le mot du Maire

La France n'a pas été épargnée par les catastrophes naturelles au cours de l'année 2023. Beaucoup de régions subissent encore aujourd'hui des inondations inédites par leur ampleur après avoir souffert très fortement de la sécheresse depuis de longs mois.

A cela, s'ajoute la folie des hommes. Après le déclenchement de la guerre en Ukraine par la Russie, d'autres tensions très préoccupantes de par le monde sont d'actualité. La diplomatie internationale ne semble plus avoir prise sur tous ces événements. Espérons que 2024 soit l'année du retour à la raison et que le mot PAIX retrouve sa place dans nos relations. Malgré tout, la vie communale suit son cours et comme l'an passé, Joaquim PUEYO, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon était présent à la cérémonie des vœux qui s'est tenue le 13 janvier dernier au centre culturel. Vous trouverez le texte intégral de mon allocution dans les pages ci-après.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2024.



L'année 2023 a été riche en événements marquants pour notre commune.

En effet, le 11 mars, nous inaugurons notre nouvelle mairie en présence de M. AUBRY, Préfet de la Sarthe, de M. LE MENER, Président du conseil Départemental, Mme BEAUCHEF représentant Mme la Présidente de Conseil Régional des Pays de la Loire, Mme DELPECH, Députée, M. VOGEL, Sénateur, M. le Colonel de la FOLLYE de JOUX, Commandant du groupement de Gendarmerie de la Sarthe, M. BEAUCHEF et Mme NICOLAS-LIBERGE, Conseillers Départementaux, MM PUEYO et DIBO, Président et Vice-président de la Communauté Urbaine d'ALENCON sans oublier les architectes Mmes BODENREIDER et MOURIN du cabinet BEE ARCHITECTURE ainsi que les entreprises ayant réalisé le chantier. Tous ont unanimement souligné la qualité de cette réalisation ainsi que son approche environnementale. Grâce à la mise en œuvre de la géothermie pour le chauffage et l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture, nous devrions être en possession d'un bâtiment dit à « énergie positive ». Un peu plus d'un an après son entrée en service, il sera possible d'en mesurer les effets dès que nous serons en possession des diverses données. En tout cas, notre personnel administratif bénéficie de conditions de travail optimales avec un confort indéniable et les usagers d'une très bonne qualité d'accueil.

Suite pages suivantes



N° 52  
01/2024

**MAIRIE** 2, rue des Sorbiers • 02 33 31 26 30 •  
mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT Martine CHAPPELLIERE / Jessy COCHEREL/Lydie JARDIN/ Anne-Marie BONNET/ Françoise ALLIDIER



Le second évènement s'est déroulé le 3 octobre dernier. Emmanuel AUBRY, notre Préfet, est revenu en mairie, accompagné du Colonel Laurent de la FOLLYE de JOUX commandant le groupement de gendarmerie de la Sarthe, pour y tenir une conférence de presse officialisant le fait que notre commune ait été retenue sur la liste nationale des 238 collectivités qui accueilleront une nouvelle brigade de gendarmerie sur leur territoire d'ici 2027. Etaient également conviés à cette conférence Dominique LE MENER, Président du Conseil Départemental de la Sarthe et Ahamada DIBO, Vice-président de la Communauté Urbaine d'Alençon.

Je tiens, aujourd'hui, à renouveler mes remerciements auprès du Conseil Municipal qui m'a soutenu dans cette démarche. J'associe à ces remerciements Dominique Le MENER, Président du département de la Sarthe, Joaquim PUEYO, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon, Julie DELPECH, Députée de notre circonscription, Jean-Pierre VOGEL et Louis-Jean de NICOLAY, Sénateurs ainsi que les maires des communes de Saint-Paterne le-Chevain et de Champfleur, pour les courriers de soutien à notre projet, adressés directement auprès des autorités gouvernementales ou pour les délibérations prises.

Bien que nous n'ayons pas encore eu connaissance des modalités techniques ni du calendrier pour réaliser la construction de cette caserne qui accueillera 10 militaires et leurs familles, mes Adjointes, Nadine KIERS-PERRAULT, Monique NICOLAS LIBERGE, notre Secrétaire Général Quentin ROBIN et moi-même avons déjà tenu une dizaine de réunions afin de préparer au mieux le lancement de ce dossier. La gendarmerie se situera aux abords de la RD338 à l'extrémité sud de la commune. Une demande d'accès sécurisé au site a d'ores et déjà été faite auprès des services du département de la Sarthe. Après la visite de la construction d'une caserne à Sillé-le-Guillaume effectuée fin novembre, nous nous rendrons au Lude dans la Sarthe mais aussi à Longny les villages et à la Ferté-Macé dans l'Orne fin janvier pour visiter des chantiers à différentes étapes. L'idée est de recueillir auprès de nos homologues des informations sur les difficultés techniques rencontrées pour mener à bien ces chantiers mais aussi de les consulter sur les modalités de financements et les subventions éventuelles. Vous l'avez compris également, nous voulons être dans les starting-blocks, dès que le feu vert sera donné par les services de la gendarmerie, pour démarrer ce chantier. Outre notre grande satisfaction d'avoir obtenu une réponse positive à notre demande d'implantation d'une brigade de gendarmerie à Arçonnay, il faut considérer ce projet comme un projet de territoire du Nord-Sarthe mais aussi de l'agglomération d'Alençon. En effet, la délinquance ne connaît pas de limites administratives, il y aura inévitablement un renforcement des interactions entre zone police et zone gendarmerie au bénéfice de l'ensemble de la population.

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

Au cours de cette année 2023, des travaux de rénovation et de sécurisation ont été réalisés à l'église pour un coût d'environ 60m€. Il s'agissait de reprises en toiture ainsi que de la réalisation d'un drain du côté nord de l'édifice afin d'éviter l'humidité intérieure. Des repères-témoins ont également été posés sur la fissure apparue sur le clocher afin d'en vérifier sur le long terme sa stabilité.

Des travaux similaires devaient être entrepris sur la longère de la ferme de Maleffre mais ils ont été reportés tout début 2024 si les conditions météorologiques le permettent. En effet, il s'agissait de refaire intégralement la seconde partie de la toiture et de poser également un drain autour du bâtiment afin d'assainir le soubassement des murs.

## **VOIRIE**

Les travaux de sécurisation du Vieux-Bourg ne sont pas totalement achevés en raison des mauvaises conditions météorologiques qui ont empêché la réalisation du traçage des passages piéton. En revanche, la réfection d'une partie des chemins piétonniers situés dans le Parc du Gué de Gesnes a bien été effectuée pour un coût global d'environ 40m€.

## PROJETS 2024

### **LIAISON DOUCE LE LONG DU GOLF**

Nous espérons démarrer les travaux du dernier tronçon de liaison douce le long du golf en 2022. Mais la subvention obtenue de l'Etat à hauteur de 120m€ avait été jugée insuffisante au regard du montant estimé des travaux à 550m€ à cette même date. Nous avons donc sollicité le CEREMA, établissement public relevant du ministère de la transition écologique qui accompagne l'Etat et les collectivités territoriales sur cette thématique liaison douce ou chemin de randonnée. De nos différents échanges, il en est résulté l'obligation de réaliser une étude faune et flore sur l'ensemble du périmètre concerné par notre projet. Celle-ci est actuellement en cours et nous devrions avoir les conclusions dans quelques semaines. Après actualisation de notre dossier, nous solliciterons à nouveau CEREMA pour l'attribution d'une subvention plus conséquente qui sera déterminante pour la réalisation du projet.

### **REHABILITATION CENTRE CULTUREL**

La commission des bâtiments communaux s'est penchée sur la réhabilitation du centre culturel dans lequel nous nous trouvons actuellement. En effet, depuis quelques années déjà, des travaux d'entretien de plus en plus nombreux et coûteux concernant l'étanchéité de la toiture et des dysfonctionnements importants du système de chauffage et de ventilation de la salle sont réalisés. Sans entrer dans un détail forcément trop technique, il est envisagé de refaire intégralement la toiture et d'y installer, comme pour l'extension de la mairie, des panneaux photovoltaïques qui seront invisibles de la rue. La production d'énergie devra être intégralement utilisée pour chauffer l'immeuble en hiver mais aussi pour le rafraîchir en été afin d'offrir à la population un local adapté pour supporter les futures canicules qui, dans le cadre du dérèglement climatique vont devenir, sans nul doute, plus nombreuses et plus intenses. Le surplus éventuel de la production non consommée pourrait être dirigé vers d'autres bâtiments communaux comme par exemple la maison des associations juste à côté, le groupe scolaire ou bien encore le gymnase. La pose d'une isolation extérieure pourrait être envisagée ainsi que le remplacement des baies vitrées par des modèles plus performants. Enfin, un système de limitation sonore devra être envisagé. 2024 sera mis à profit pour constituer le dossier administratif, désigner un architecte et prévoir le financement dont les subventions.

## **DOSSIERS DE COMPETENCE COMMUNAUTAIRE**

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil communautaire de juin dernier a validé un nouveau programme de rénovation du parc de luminaires d'éclairage public sur son périmètre pour un coût global de 4,4M€.

J'ai donc le plaisir de vous informer qu'Arçonnay verra l'achèvement de la transformation de son parc à partir du mois de mars prochain. Dès la fin des travaux qui comprennent également l'adaptation des armoires électriques, il deviendra possible d'éteindre l'éclairage public pendant la nuit. Je tiens à rassurer la population. L'extinction est déjà mise en œuvre sur la quasi-totalité du territoire de la CUA depuis l'an dernier et il n'a pas été observé d'augmentation de la délinquance nocturne.

**Information dernière minute : les travaux commenceront dernière semaine de février.**

### **GEMAPI**

Les contribuables que nous sommes, avons pu voir apparaître sur notre dernier avis d'imposition de la taxe foncière une nouvelle rubrique appelée GEMAPI avec un taux de 0.37%. Cette compétence de l'Etat a été transférée à la CUA à partir de 1er janvier 2018. Elle concerne la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Cela nous ramène à la triste réalité du moment. Je voudrais avoir une pensée particulière pour les habitants des régions qui ont eu à souffrir des très importantes inondations de ces derniers jours.

Pour ce qui concerne la CUA, un nouveau programme de travaux s'étalant sur 2024-2026 est mis en œuvre. Arçonnay sera concernée avec le ruisseau de Gesnes pour une estimation de travaux à réaliser de 325m€. Le but principal de ces travaux est de restaurer la continuité écologique des cours d'eau en procédant notamment à l'entretien des berges et en reméandrant, si besoin, leurs lits.

### **TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

La CUA procédera également en 2024 à des travaux liés à l'assainissement avec tout d'abord, la réfection totale, fin janvier, du poste de relevage situé au Vieux-Bourg pour un montant de 43m€ et ensuite en remplaçant la canalisation qui traverse le Parc Naturel du Gué de Gesnes au cours du second semestre 2024 pour un coût d'environ 200m€.

## **ARTISANS-COMMERCANTS**

Un cabinet infirmier va ouvrir ses portes au cours du second semestre 2024 au lieu et place de l'abri bus et des toilettes publiques, place du 8 mai 1945, à proximité de la pharmacie. Ce site étant régulièrement vandalisé, la collectivité a décidé de le céder à Mme Elodie CAMEMBERT pour y ouvrir son cabinet. La signature pour la vente est programmée au 18 janvier prochain. Le permis de construire est d'ores et déjà validé et des travaux d'accessibilité seront réalisés sur le parking par la collectivité très prochainement. Merci à Mme CAMEMBERT, déjà présente sur la commune, d'avoir choisi Arçonnay pour pérenniser son activité.

## **ASSOCIATIONS**

En début d'année 2023, les associations ont pu prendre possession de leur local dénommé MAISON DES ASSOCIATIONS. Ce local avait été occupé par le service administratif de la mairie pendant la durée du chantier d'aménagement de la nouvelle mairie. Intégralement rénové en 2018, il offre des conditions d'accueil optimales aux associations utilisatrices. Je remercie les membres et adhérents des associations pour leur patience durant les années où leurs activités ont été déplacées dans les différents bâtiments communaux.

L'année 2023 a aussi permis aux associations TEMPS DANSE et PETANQUE CLUB D'ARCONNAY d'assurer leur continuité compromise suite au retrait des Présidentes et de leurs bureaux respectifs. Merci aux deux nouvelles Présidentes, Nathalie STEINMANN et Annick LIVET qui, grâce à leur pugnacité et à leur dévouement ont permis la poursuite de ces activités communales. Merci aussi aux nouveaux membres des bureaux qui ont accepté de participer à cet effort pour le bien-être de tous.

Mardi dernier Mireille CHEVALIER a été élue Présidente de GENERATION MOUVEMENT. Arçonnéenne depuis peu de temps, elle s'est impliquée dès son arrivée dans la vie associative locale. Merci pour ton investissement Mireille.

Dans quelques semaines, les adeptes de randonnées pourront parcourir deux nouveaux sentiers au départ d'Arçonnay labellisés par le comité départemental de la Sarthe de la Fédération Française de Randonnées. Une signalétique adaptée sera mise en place très prochainement. Ces circuits de 14 et 23 km sont dénommés respectivement Boucle du Gesnes et les 4 clochers (ARCONNAY, BERUS, HESLOUP et SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS). Ces parcours seront consultables sur smartphones et des flyers seront disponibles en mairie. Si l'initiative de la mise en place de ces sentiers appartient à l'association ARCONNAY DYNAMIC présidée par Thérèse LE SERGENT, les financements ont été assurés, comme il se doit, par notre collectivité.

Pour la première fois en septembre 2023 a eu lieu un forum des associations organisé par le Comité des Fêtes. Ce fut un succès et les participants se sont déjà donnés rendez-vous pour 2024. Succès également pour les différentes manifestations organisées par le Comité des Fêtes tout au long de l'année 2023 notamment la fête de printemps, les nombreuses pièces de théâtre interprétées par des troupes locales, sans oublier l'organisation pour le compte de la collectivité du repas des séniors et l'arbre de Noël des enfants de la commune. Merci à Jessy COCHEREL et à son équipe pour ces moments forts de convivialité offerts aux Arçonnéens.

Je tiens aussi à souligner l'implication de l'association des parents d'élèves RECRE ACTIONS qui, par leurs animations, finance des projets éducatifs. Outre ses manifestations habituelles (vente de gâteaux, kermesse, marché de Noël) elle a organisé, pour la première fois des olympiades qui ont rencontré un vif succès auprès des enfants et des parents. Bravo à tous.

Merci également à toutes les autres associations dont certaines d'entre-elles publient régulièrement dans la presse locale leurs résultats qui sont par ailleurs d'un très bon niveau départemental, régional voire même national notamment pour le judo club avec de nombreuses participations aux championnats de France. Deux évènements devraient avoir lieu en 2024 : une soirée événementielle avec la venue de quatre grands champions nationaux de tennis de table annoncée par le Président du TTA, Jean-Marc COLIN mais aussi la venue annoncée par le club d'échec LE ROI S'AMUSE, si tout va bien, de Marie SEBAG en mai prochain. Ce fut la première joueuse française à obtenir le titre de GMI, grand maître international d'échecs en 2008.

Une nouvelle association, le FOOTBALL CLUB d'ARCONNAY, est née en août dernier. Elle a été créée par Nicolas RIVIERE et 8 autres membres. Ses statuts ont été déposés en préfecture. Elle devrait normalement démarrer ses entraînements et entrer en compétition en septembre prochain. Pour le moment, nos infrastructures sportives sont mises à la disposition du club de foot de Damigny le temps que leur terrain soit refait.

Je vous invite à aller sur le site de la commune. Vous y trouverez toutes les informations relatives aux associations communales et à leurs activités.

## LE PERSONNEL

Pour terminer, j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble du personnel communal et plus particulièrement à Quentin ROBIN, notre nouveau secrétaire général qui a pris ses fonctions en juin dernier. Souhaitons-lui la bienvenue. Malheureusement, il n'a pu être des nôtres ce matin. Bienvenue également à Léa animatrice au service Jeunesse ainsi qu'à Anthony et à David aux services techniques.

Merci aussi aux représentants du Centre de Secours et de la Gendarmerie de Oisseau le Petit qui veillent en permanence sur notre tranquillité.

Merci aussi aux membres du CCAS et de la commission des impôts, conseillers municipaux qui apportent tous une contribution très active à la vie communale.

Je souhaite à tous, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2024 pour vous et vos proches. Recevez mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite tant au niveau familial que professionnel.

Je vous remercie de votre attention.

### Manifestations à Arçonnay

21/01/24 -Galette - Cyclo  
22/01/24 - Bal - Génération Mouvements  
17/02/24 - AG - Comité des fêtes  
26/02/24 - Bal - Génération Mouvements  
27/02/24 - Concours tarots - Génération Mouvements  
09/03/24 - Brevet Cyclo  
16/03/24 - Soirée dansante - Comité des fêtes  
16/03/24 - Brevet Cyclo  
25/03/24 -Bal - Génération Mouvements  
01/04/24 - Chasse aux œufs - Comité des fêtes  
06/04/24 - Théâtre - Comité des fêtes  
22/04/24 - Bal - Génération Mouvements  
04/05/24 - Open d'échecs - Le Roi s'amuse  
09/05/24 - Tournoi -Judo club  
18/05/24 - Evénementiel échecs - Le roi s'amuse  
01-02/06/24 - Fête communale - Vide greniers - Feu d'artifice - Comité des fêtes  
09/06/24 - Elections européennes  
22/06/24 - Gala - Temps danse  
28/06/24 - Kermesse - Récré' Actions

### NAISSANCES :

PAKIRY Lyam Henri Justin	28/09/23
TOUTAIN Adèle Ambre Romane	05/10/23
HERISSON Zélie Jade Margaux	13/10/23
LADURÉE Axel Milan Teddy	27/10/23
MESSACI Mahdi Omar	26/10/23
PITROU THEHEUX Lucas Pierre	04/11/23
BEL HADJ JRAD Ilyan Gaith	09/11/23
BLOTTIERE Nina	10/11/23
RODRIGUES MIRANDA Lisio	02/12/23
PASQUIER Hugo Jean Clément	10/12/23

### MARIAGE :

GÜL Oguzhan	21/10/23
KÖSKER Sinem-Nur	

### DECES :

CHERRIER Robert	15/10/23
PERCHERON Michel Victor Julien	23/10/23
(Ancien combattant : Don du corps à la science sans cérémonie possible)	
MARCHAND Nicole Claudine née ROUX	07/11/23
DENIS Michel Emile Marcel	10/11/23
ROBLIN André Abel Emile	07/12/23
BOULIER Jean-Louis	13/12/23
OLIVIER Maurice Pierre	24/12/23
MARCHETTI Paul Don Jean	04/01/24
BOREL Philippe Jean-Claude	13/01/24

### Elections européennes

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Pour ce scrutin, les dates de clôtures des inscriptions sur la liste électorale sont fixées :

-Au 1<sup>er</sup> mai 2024 pour les inscriptions en ligne  
-Au 03 mai 2024 pour les inscriptions en mairie (se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de l'ancienne carte électorale).

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement sur la liste de leur commune par l'INSEE.

En cas de déménagement entre 16 et 18 ans, l'inscription peut se faire volontairement dans la commune du nouveau domicile aux dates ci-dessus.

Un jeune de 18 ans ne s'étant jamais fait recenser peut s'inscrire sur la liste électorale de son domicile de façon volontaire jusqu'au 30 mai 2024.

### Recensement citoyen

Le recensement citoyen se fait en mairie dans le premier trimestre des 16 ans (se munir d'un titre d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile). La procédure peut également se faire en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Au-delà de ce délai, le jeune peut faire régulariser son recensement (même procédure).

L'attestation délivrée est obligatoire pour passer les examens et concours, s'inscrire à la conduite accompagnée... Le recensement citoyen déclenchera l'inscription sur la liste électorale de la commune du domicile où il a été recensé.

Une fois recensé, le jeune suivra une journée citoyenne à partir de 17 ans.

## **LE DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)**

L'actualité récente nous rappelle, que nous pouvons tous être concernés par des catastrophes comme des inondations par exemple. Nous profitons de l'Arçonnéen pour vous préciser les risques auxquels vous êtes soumis sur la commune, les moyens d'informations que nous mettons en œuvre pour vous informer et les outils que nous construisons pour organiser les services communaux si un tel évènement venait à se produire sur le territoire communal.

Le risque est la possibilité qu'un évènement d'origine naturelle ou lié à une activité humaine se produise. Ses effets peuvent occasionner des dommages importants, tant pour les personnes que pour leurs biens. Classiquement nous distinguons quatre types de risques :

- Les risques naturels (inondation, mouvement de terrain...)
- Les risques technologiques (industriel, nucléaire, transport de matières dangereuses...)
- Les risques météorologiques
- Les risques sanitaires (pandémie...)

*Pour chaque commune les risques sont répertoriés dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM, dossier validé par le préfet).*

*Pour la commune d'Arçonnay 5 risques sont ainsi identifiés :*

- *le risque inondation, (Le DDRM mentionne la zone inondable du ruisseau de Gesnes à laquelle il conviendrait de rajouter le Vieux Bourg, où plusieurs habitations ont subi des inondations lorsque des orages se bloquaient sur la butte de la Feuillère)*
- *le risque sismique, pour toute la commune*
- *le risque climatique, pour toute la commune*
- *le risque radon, pour toute la commune (le radon est un gaz qui provient du sol. Il se stocke dans les parties basses des maisons comme les caves. On s'en débarrasse facilement en aérant les pièces*
- *le risque transport de matières dangereuses (toute la commune est concernée à la fois par les transports routiers et les conduites de gaz enterrées, gazoduc et gaz de ville).*

*Le conseil municipal souhaite que soit pris en considération deux autres risques :*

- x le risque sanitaire, l'épidémie de COVID a démontré que ce type de risque ne pouvait être négligé,*
- x Le retrait et gonflement d'argile, puisque la commune a bénéficié en 2021 et 2023 d'arrêtés de classement en catastrophe naturelle reconnaissant sur le territoire communal l'existence de ce type de risque.*

*Au cours de l'année 2024, la commune va produire deux documents :*

### **Le DICRIM :**

*Ce premier document est prévu courant premier trimestre, il sera remis à chaque Arçonnéen et précisera les risques majeurs auxquels nous sommes soumis sur le territoire communal.*

### **Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) :**

*Ce second document prévu pour la fin de l'année 2024 est un recueil de l'organisation des services de la commune à mettre en œuvre dès lors qu'un incident lié aux risques identifiés dans le DICRIM se produit. Le PCS est réalisé en collaboration avec les services de l'État, du département de la CUA et des secours.*

Dans les colonnes de l'Arçonnéen, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce dossier.

L'adjoint en charge de ces dossiers Frédéric SCORNET

## Le point sur les relevés du radar

Le radar pédagogique a été installé rue des Basses Haies du 2 octobre au 11 novembre 2023.

Vous trouverez ci-dessous les résultats des enregistrements :

- nombre de véhicules comptabilisés sur la période plus de 64 000 dans chaque sens :
  - sens montant vers le rond-point du cimetière
  - vitesse moyenne 30,51 km/h
  - pourcentage de véhicules dont la vitesse est inférieure ou égale à 50 km/h = 99,38 %
- sens descendant vers les ateliers municipaux
- vitesse moyenne 32,15 km/h
- pourcentage de véhicules dont la vitesse est inférieure ou égale à 50 km/h = 97,54 %

Actuellement le radar est positionné route du Mans en direction d'Arçonnay à la sortie du rond-point dit « des portes du Maine ».

## Travaux prévus

- au vieux Bourg :
  - au niveau de l'impasse de l'Ancienne Eglise un passage protégé sera aménagé. Il permettra de franchir la RD55 et de rejoindre l'Allée Paul Scaron. Les travaux de gros œuvre sont réalisés, nous sommes en attente de conditions climatiques permettant de réaliser les marquages au sol.
  - Au droit de l'impasse de la Grange à Dîme, le même dispositif est prévu. Cependant en raison de travaux programmés par la CUA sur le réseau des eaux usées, sa mise en œuvre pourrait être décalée à la fin des travaux.

L'adjoint chargé de la voirie Frédéric SCORNET

## LES BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

### RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

Le Département de la Sarthe met en place un soutien financier pour l'acquisition de systèmes de récupération des eaux de pluie. L'eau de pluie est une ressource précieuse, qui peut être utilisée pour l'arrosage des plantes d'intérieures, des jardins et potagers, le lavage d'outils et de voiture, de cours extérieures, d'allées. Dans le cadre de sa politique de développement durable et de préservation des ressources naturelles, le Conseil départemental de la Sarthe propose une aide auprès des particuliers propriétaires privés et des collectivités, pour toute acquisition et installation d'un système de récupération des eaux de toitures, neuf de couleur opaque et d'une capacité minimale de 1 000L ([consultez les conditions d'éligibilité sur la fiche d'aide](#)).

**Son montant :** Le taux de cette aide est fixé à 50 % du coût TTC de l'acquisition, avec un plancher d'aide de 100 € et un plafond de 500 €.

**Comment faire la demande d'aide ?** sur le site ci-après :

<https://www.sarthe.fr/developpement-territoires-environnement/sarthe-durable>

Téléchargez :

- le dossier de demande de subvention, à remplir et à retourner au service Eau et rivières domaniales, accompagné de toutes les pièces justificatives ;
- l'attestation sur l'honneur ;
- la fiche de présentation pour plus d'informations.

N'hésitez pas à utiliser ce QR code d'accès au site de la commune



Ce QR code permet d'accéder aux différentes associations de la commune



**DEUX DOYENS HONORÉS AU REPAS  
DES SÉNIORS LE 11 NOVEMBRE**

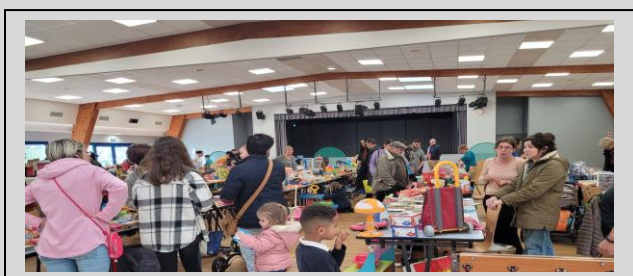
[comitearconnay@sfr.fr](mailto:comitearconnay@sfr.fr) 06 46 70 09 25

<https://fr-fr.facebook.com/comite.arconnay>



Le 11 novembre 2023, après la commémoration au monument aux morts et la prestation du "Marching Band d'Alençon/Arçonnay" se tenait le repas des séniors. Cette journée offerte par la Mairie aux plus de 65 ans, dont l'organisation a été confiée au Comité des fêtes, a permis de profiter et d'apprécier l'animation « cabaret » devant un délicieux repas. Cette journée de spectacle animée par Claude Robl et ses danseuses a laissé plein d'étoiles dans les yeux de tous.

**SUIVIE LE LENDEMAIN DE LA BOURSE AUX JOUETS**



Le 12 novembre, la salle réorganisée par le comité des fêtes, a permis aux exposants venus nombreux de proposer leurs bonnes affaires lors de cette bourse aux jouets annuelle. Une belle participation avec un avant-goût de Noël.

**« TOUS AVEC ARCONNAY DYNAMIC »**



**Envie de marcher** : 06 98 59 21 59

- Venez rejoindre les randonneurs de « Arçonnay Dynamic » pour arpenter de beaux chemins comme nous l'avons fait en octobre 2023.

Nous avons effectué le tour de la Suisse Normande sur le GR élu le plus beau de France.

**LE THEATRE**



100 personnes avaient fait le déplacement ce 7 octobre pour assister à la représentation de la pièce de théâtre jouée par la troupe « Les Pas Treets ». Deux autres séances assurées cette fois par « Le Miroir Normand » ont été bien accueillies le 3 décembre en matinée.

**LE SPECTACLE DE NOËL**



Le Père Noël a fait la joie de tous ce vendredi 22 décembre. En préambule à sa distribution de la nuit de Noël, IL a offert le beau spectacle de "BIBI SCHOTT" à l'assemblée. Le ventriloque a réalisé de belles prestations, accompagné de ses marionnettes. A la fin de la soirée, l'homme en rouge et blanc est apparu les bras chargés de friandises. Arçonnay en fête vous présente ses meilleurs vœux et vous donne RDV pour de nouvelles aventures festives.

**« LE DEVOIR DE MÉMOIRE  
DU 11 NOVEMBRE »**



La cérémonie commémorative du 11 novembre, en l'honneur des anciens combattants et des soldats morts pour la France, s'est tenue au monument aux morts, ce samedi 11 novembre 2023. Elle associait plusieurs communes du canton. Le « Marching Band d'Alençon/Arçonnay » a accompagné cette cérémonie du souvenir.

À cette occasion, il a été procédé à des dépôts de gerbes et à la lecture du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées et chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. L'occasion de rappeler qu'il y a 100 ans, le 11 novembre 1923, André Maginot allumait pour la première fois la Flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe. Flamme qui ne s'est jamais éteinte depuis. La cérémonie s'est terminée par un moment convivial à la Mairie d'Arçonnay. Un hommage émouvant a été rendu par Monsieur Badin à Monsieur PERCHERON.



## AU JUDO CLUB

[Samy7266@gmail.com](mailto:Samy7266@gmail.com) 06 71 11 74 86



Le Judo Club d'Arçonnay avait une fin de semaine très chargée. En effet, tous les judokas du club étaient invités pour faire un cours collectif avant Noël ce vendredi 15 décembre. Environ 70 judokas sont montés sur les tatamis pour une heure de judo et d'amusements. Tous les plus petits se sont confrontés aux plus grands lors de combats, soit au sol, soit debout. La séance s'est terminée avec la visite du Père Noël. Tous les parents ont été invités à partager un verre de l'amitié pour fêter cette fin d'année riche en résultats.

Le Club nous a habitués à de beaux résultats et ce 1<sup>er</sup> trimestre, il n'a pas démerité. En septembre, test jeux olympiques par équipes à côté de la Tour Eiffel. En octobre, sur tous les fronts : du bronze en terre Bretonne, 1<sup>er</sup> stage départemental, un argent régional, 1<sup>er</sup> circuit régional « cadets ». Début décembre, trois médailles départementales, dont un titre. 6 médailles pour le Club, dont 3 en or.

## AU CLUB DE PETANQUE

02 33 28 95 31



Le samedi 9 décembre 2023 s'est tenue, sous la présidence de Mme Annick Livet, l'Assemblée générale du club de Pétañque en présence d'une quarantaine de participants et de M. le Maire.

Le club comptait cette année 93 adhérents. Une année marquée par plusieurs rencontres en interne et des interclubs face à Gesnes le Gandelin, Champfleür et Héloup. Ce sont en moyenne quarante joueurs qui sont présents, près du gymnase à Arçonnay pendant les beaux jours et au Boulodrome à Alençon durant l'hiver. Entraînement jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2024 au boulodrome.

Ce même jour les adhérents ont pu effectuer le renouvellement de leur adhésion : 7€ (montant inchangé).

Beau moment de convivialité ce jeudi 11 janvier, les adhérents se sont retrouvés pour partager la galette des rois.

## LE CYCLOTOURISME - CYCLOSPORT

Contact : Gérard GAYET : 07 88 38 02 16  
[gerard.gayet@orange.fr](mailto:gerard.gayet@orange.fr)



Le 18 novembre a eu lieu l'AG de l'A.C.C.A. En 2023, 9 brevets cyclos ont été organisés, 5 le samedi et 4 le jeudi. Le nombre de participants sur l'ensemble a été de 585 cyclos. L'association a récompensé les 12 cyclos ayant effectué au moins 30 brevets sur les 67 inscrits au calendrier FSGT. Les 5 premiers du classement sont : GAYET Gérard : 54 brevets, BORDIER Jacki : 49, GAYET Françoise : 49, BALIDAS Serge : 43 et LEBEE Yann : 42.

Le prix de la licence FSGT + cotisation + assurance pour 2024 est de 45 euros.

*Président* : Gérard GAYET :

- ❖ *Vice-président* : Serge BALIDAS
- ❖ *Secrétaire* : Laurent AUDUC
- ❖ *Secrétaire adjoint* : Jacki BODIER
- ❖ *Trésorier* : Alain GOUTARD
- ❖ *Trésorière adjointe* : Françoise GAYET
- ❖ *Membre* : Didier OLIVIER

## AG « GÉNÉRATION MOUVEMENTS »

06 24 66 60 23 [chevallier.mireille@sfr.fr](mailto:chevallier.mireille@sfr.fr)



Lors de l'Assemblée générale du 9 janvier 2024, une nouvelle présidente a été désignée. 117 personnes ont adhéré en 2023.

Activités proposées par l'association : Randonnées, Boucles sur chemins, routes, forêt, campagne. Le mardi matin : Bungy pump (Détente et renforcement musculaire), le mardi après-midi : jeux de société et de cartes. Vélo, pique-nique, repas annuel et bals (6 par an). Nous sommes présents à la maison des associations les mardis après-midi de 14h à 17h30 et joignables par téléphone. Coût de l'adhésion : 16 €.

Toutes les activités proposées sont détaillées sur le site de la mairie.

Composition du bureau :

- Présidente : Mireille CHEVALLIER
- Secrétaire : Martine LECRENNAIS
- Secrétaire-adjointe : Sylvie CHARPENTIER
- Trésorière : Nadine DEGARDIN
- Trésorière-adjointe : Régine LENOIR

## RÉCRÉ- ACTIONS

[recreations.arconnay72@gmail.com](mailto:recreations.arconnay72@gmail.com)



Un retour très positif de la part des exposants venus nombreux, mais surtout des visiteurs pour le marché de Noël de l'école qui débutait en beauté ce mois de festivités. En effet, « Récré-Actions » a organisé avec brio cet évènement qui a offert à chacun la possibilité de déambuler à la recherche des produits artisanaux et profiter des chants des enfants de l'école. Un grand bravo à l'équipe.

En 2024, vous pourrez continuer à profiter de manière régulière de ventes de gâteaux et au vu du succès de l'année passée, les prochaines olympiades sont en préparation pour le 26 mai. Prochaine réunion le 19 mars 2024.



## LES PONGISTES ARCONNÉENS S'AFFIRMENT

[jean-marccollin@wanadoo.fr](mailto:jean-marccollin@wanadoo.fr) 06 15 73 86 37



La 1ère phase du Championnat Départemental s'achève. Le Club se distingue avec des équipes motivées et prêtes à accéder aux divisions supérieures. Une très belle saison. Les équipes ont fait un bon travail. La seconde phase du championnat laisse présager de belles surprises.

Nous avons besoin que les jeunes enfants viennent rejoindre le Club tous les mercredis de 17h30 à 18h45. Entraînement sous la tutelle d'un professeur diplômé.

Le petit club du Nord Sarthe compte dans ses rangs 26 compétiteurs, 12 pongistes en mode loisirs et 11 à l'école ping. Pour cette dernière c'est trop peu, nous avons la capacité de recevoir plus de jeunes.

## NOS LANGUES ANCIENNES

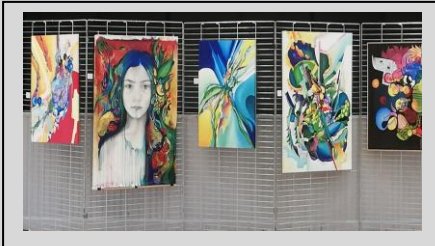
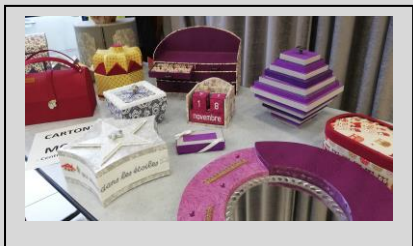
### EUN' VEILLEE D'NOUEL

C'est la vigile, le pèr' et la mèr' Frossard s'en vont à la veillée chez les vezins, après i z'iront tertous à la messe de minuit. La mère a mis son caraco bin r'passé et son pus biau d'viantiau d'satinette. I z'arrivant chez les Courclé. Après s'et dit bonjour bin poliment ; i s'assisant su' des bancelles, près du fouré. La mère Frossard n'à point pris ses broches et sa laine car c'é péché que d'travailé eun jour de Vigile. El égrène son chap'lé en caôsant avec les vesines, durant qu'les chataignes cuisant dans le grelouère. Les bon'hommes jouant aux cartes. Mais v'la la messe qui sonne, tout l'monde prend son falot et s'en va vers l'église.

**LE JOUR DE L'AN** Les enfants frappaient aux portes des gens aisés : donnez-nous s'il vous plait notre *yi yan leu*. Ils recevaient un sou, deux sous ou une pomme d'orange. Les malheureux allaient de porte en porte avec le bissac pour avoir du pain (comme ils le faisaient d'ailleurs chaque mois). Ils chantonnaient : *Yan leu, yan leu (au gui l'an neuf) pomme de reinette par un p'tit creux, le porteur de poche a grand froid aux pieds, ouvre-lui la porte, qu'il aille se chauffé. Donnez-nous s'il vous plait notre yi yan leu, notre yi yan leu.* Ils remerciaient en disant : Je vous souhaite une bonne année, une bonne santé et le paradis à la fin de vos jours. Tous ceux qui se rencontraient dans la rue ne manquaient pas de se souhaiter la bonne année.

## « ART'CONNAY EXPO ET AG »

06 16 24 44 79 et 06 35 95 19 27



La 16ème exposition de Peinture de l'Association s'est déroulée les 18 et 19 Novembre derniers.

Les visiteurs ont pu admirer les œuvres et le travail des artistes invités d'honneur.

- L'Artiste Peintre Olga BARTE de Parigné l'Evêque qui exposait une vingtaine d'œuvres : des toiles abstraites et très colorées ainsi que des peintures et collages en sous verres.
- Le Centre Social de Courteille qui exposait presque une centaine de réalisations en cartonnages, mosaïques et marqueteries de paille. Durant l'exposition, plusieurs membres du Centre Social ont effectué des démonstrations de leur créativité, notamment en marqueterie avec la paille suscitant un vif intérêt des visiteurs.
- 15 des membres de l'association ont exposé plus de 180 tableaux sur des thèmes très différents et effectués avec des techniques diverses huile, acrylique, aquarelle, dessin au crayon....

L'Exposition a connu un beau succès puisqu'un peu plus de 300 visiteurs sont venus apprécier le travail des exposants. Pour notre plus grand plaisir, quelques-uns de ces visiteurs ont approché les membres de l'Association, se renseignant sur les activités pratiquées et les conditions dans lesquelles elles s'effectuent. Nous leur avons souligné le caractère convivial de la pratique de la peinture dans un Atelier lumineux et bien agencé à la Maison des Associations d'Arçonnay.

L'Assemblée Générale de l'Association Art'connay s'est déroulée le 08 Janvier 2024 en présence de 15 membres de l'Association Art'connay ainsi que de Nadine Kiers-Perrault, 1 ère Adjointe à la Mairie d'Arçonnay. Le Rapport Financier présenté par Monique Roger, Trésorière, a été adopté à l'unanimité. Le Bilan de l'Année 2023 a été décrit par le Président Alain VERMEIR, rappelant le succès de la 16ème Exposition des 18 et 19 Novembre 2023. Il a précisé que 2024 se déroulerait comme depuis la rentrée de septembre 2023 sans cours avec un professeur. Par contre, l'Atelier Libre est ouvert tous les lundis de 14h00 à 17h30 à la Salle des Associations. Le Président a vivement remercié Mme Kiers-Perrault pour la qualité et la clarté de la Salle mise à disposition de l'Association. L'atelier mobilise 8 à 10 membres chaque semaine. La prochaine Exposition aura lieu les 23 et 24 Novembre prochains. Les modalités seront vues lors d'une prochaine réunion. Le Bureau a été reconduit à l'unanimité :

- Président : Alain VERMEIR
- Trésorière : Monique ROGER
- Secrétaire : François PERNOT
- Secrétaire-Adjointe : Annie BAZILLE

Contacts : Alain VERMEIR 06 16 24 44 79  
Monique ROGER : 06 35 95 19 27



## LE TENNIS CLUB

06 86 80 54 56 anitaesnault@sfr.fr

L'assemblée Générale du Tennis club le 1<sup>er</sup> décembre a permis de faire le point sur la saison écoulée.

2022/2023 c'était 36 licences Adultes et 5 licences Enfants.

Mme Anita ESNAULT reste Présidente.

**SOIRÉE DU 16 MARS 2024**

**Soirée**

# Années 80

**à nos jours**

Animée par Fred Animation

**Le 16 mars 2024** **à 20h00**  
SALLE HENRI GARDIEN Arçonnay

**Réservation du 3 février au 21 février 2024**  
(dans la limite des places disponibles)

à la salle des permanences de la mairie d'Arçonnay

Les mercredis 7, 14 et 21 février de 15h à 18h

Les samedis 3, 10 et 17 février de 9h à 12h

Renseignements au 06 28 43 65 83

**Menu Adulte 20€**

Kir offert par le Comité (servi à 20h30)

Timbale de rillettes et ses croutons

Rougail saucisse ou assiette anglaise

Salade - Fromage

Chou à la crème

Café

**Menu Enfant 10€**

Jus d'orange

Nuggets pommes dauphines

ou assiette anglaise

Pot de glace

Organisé par



Boissons non comprises / Buvette sur place\*  
Traiteur : Mr TACHEAU (St Pierre des Nids)

Avec le soutien de :

Lab.D Lab. Digital



Centre Amaryllis

Encore beaucoup plus d'informations et de photos de toutes nos associations sont disponibles sur notre site internet, n'hésitez pas à vous y rendre afin de consulter la rubrique « annuaire des associations » mais aussi « annuaire des entreprises »

<https://www.ville-arconnay.fr>